

SpineGuard®



Présentation Assemblée Générale Mixte

23 mai 2019

Pierre Jérôme

Co-fondateur – Président du Conseil d'Administration

Manuel Lanfossi

Directeur Administratif et Financier

DSG = Dynamic Surgical Guidance

Stéphane BETTE – *Co-fondateur et Directeur Général*



- ▶ 22 ans d'expérience dans le rachis (Europe & USA): Sofamor Danek R&D, co-fondateur de SpineVision, VP R&D and US GM
- ▶ Master en ingénierie mécanique de l'ENSAM, Post-graduate en Biomécanique du LBM

Steve MCADOO – *US General Manager*



- ▶ 30 ans d'expérience dans les Medtech: Medtronic, Biomet, Smith & Nephew, Cerapedics, Danek Medical, SURx – Ventes, marketing et business development
- ▶ Rejoint SpineGuard en janvier 2016

Manuel LANFOSSI – *Directeur Administratif & Financier*



- ▶ Rejoint SpineGuard en mars 2011
- ▶ 30 ans d'expérience en finance, M&A et planification stratégique, 17 in life sciences (Dade-Behring, ev3)
- ▶ Master en business de l'EM Normandie, France

Pierre JÉRÔME – *Co-fondateur, Président du C.A*



- ▶ 25 ans d'expérience dans les Medtech (Europe & USA): Medtronic Sofamor Danek, Boston Scientific, SpineVision – Ventes, marketing, business devt et direction générale
- ▶ Master en business de l'INSEEC, Bordeaux, France

Maurice BOURLION – *Administrateur & membre du SAB*



- ▶ Co-invente Dynamic Surgical Guidance et la lithotripsie Electro-conductive Shock Wave
- ▶ Large expérience en R&D, marketing international et business development dans les dispositifs médicaux

17 employés à Paris et aux Etats-Unis
Cotée depuis avril 2013 sur Euronext Growth Paris

SpineGuard®

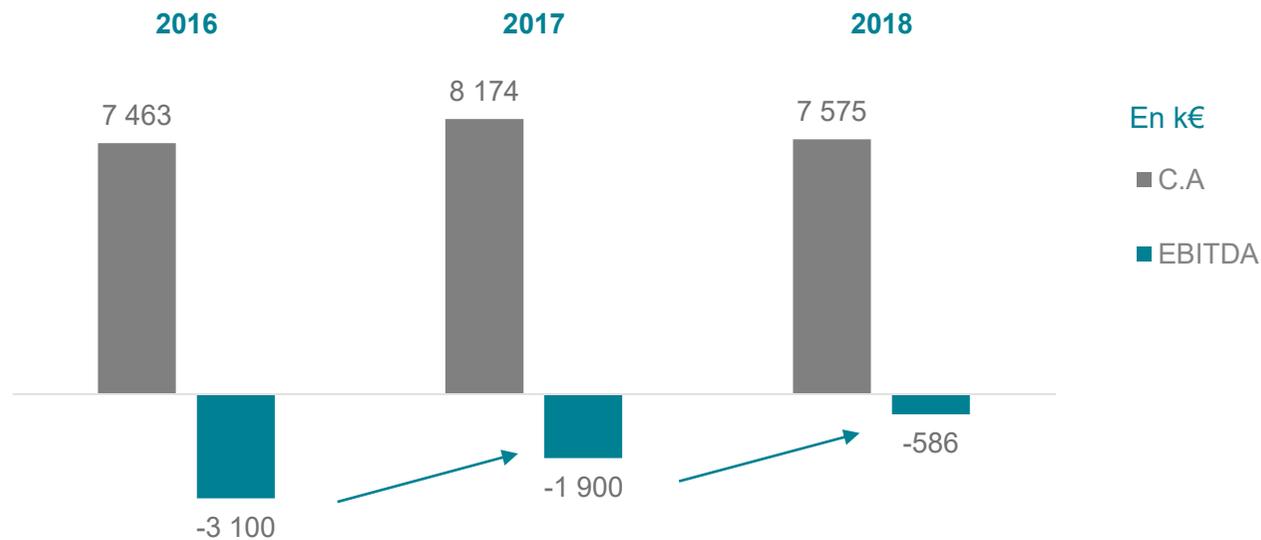
Données financières





2018 les chiffres clés

- ▶ **2018:** la Société se rapproche de l'équilibre opérationnel (EBITDA) sur le second semestre 2018 et délivre un 4ème trimestre positif. *(Communiqué du 4 mars 2019)*



- ▶ **SpineGuard Inc (USA)** délivre son premier résultat net positif en 2018. *(Communiqué du 4 mars 2019)*
- ▶ **Financement :** €2.4M sécurisé pour 2019 grâce à la ligne de financement en fonds propres sans BSA associés plus € 0.4M en 2020 – *(Communiqué du 24 janv. 2019)*



Compte de Résultat 2018

<i>milliers € – IFRS</i>	2018	2017
Chiffre d'affaires	7 575	8 174
Marge Brute	6 553	6 952
<i>En % du Chiffre d'affaires</i>	<i>86,5 %</i>	<i>85,1 %</i>
Ventes, distribution, Marketing	4 840	6 116
Administration	1 853	2 116
Recherche & Développement	932	1 267
Résultat Opérationnel	-1 073	-2 547
<i>Autres charges opérationnelles</i>	-37	- 415
Résultat financier	-1 205	- 1 163
Résultat net	-2 334	-4 125
EBITDA	-586	-2 780

EBITDA positif en Q4-2018 et amélioration de 79% en 2018
Perte nette réduite de 43% et résultat net positif de la filiale américaine



Eléments de Bilan

€ thousands – IFRS

	Dec 2018	Dec. 2017	
ACTIF	Goodwill	3,082	3,082
	Immobilisations incorporelles	715	900
	Immobilisations corporelles	124	138
	Immobilisations financières	127	121
	Total Actifs non-courants	4,048	4,241
	Actifs courants	2,747	2,722
	Trésorerie et équivalents	1,062	1,190
Total Actif	7,857	8,153	
PASSIF	Capitaux Propres	- 490	- 208
	Engagements envers le personnel	48	54
	Emprunts de dettes financières	5,055	4,340
	Total Passifs non-courants	5,103	4,393
	Passifs courants	3,244	3,968
Total Passif	7,857	8,153	

Faible besoin en fonds de roulement
vs comparables grâce à un modèle original et une marge brute élevée

Faible intensité capitalistique et fabrication externalisée

Cash position

- Ligne en fonds propres sans BSA associés en place avec N&G
- **Dettes** : restructurée au T3-2018 et a procuré un financement d'une année supplémentaire. Point d'attention pour la société.

La société continue de gérer son bilan activement



Flux de Trésorerie

En K€/ Chiffres normes IFRS audités

	2018	2017
Résultat Net	(2,334)	(4,125)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	(669)	(2,513)
Flux de trésorerie générés par l'investissement	(48)	(50)
Flux de trésorerie générés par les opérations de financement	659	1,726
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(128)	(615)

- **Rigueur financière** mise en évidence par la **maîtrise des charges d'exploitation et un flux de trésorerie d'exploitation qui s'améliore de 73%**

- **Faible intensité capitalistique** avec la gamme actuelle d'instruments.

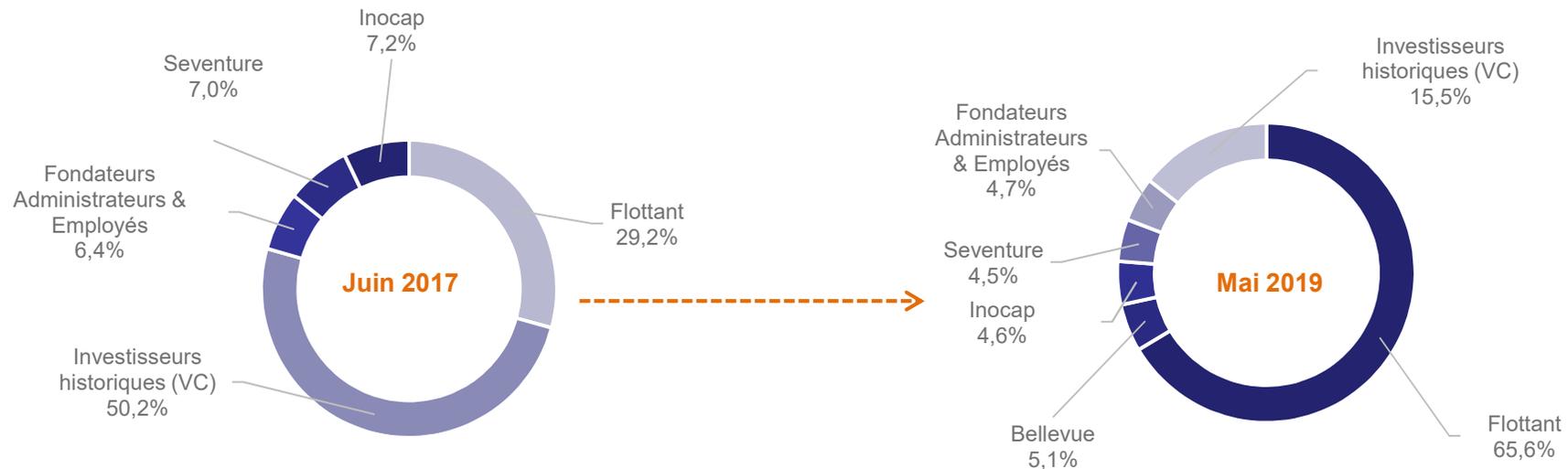
Financements:

- Tirages sur la ligne en fonds propres avec la société Nice & Green
- Remboursement des emprunts IPF et conclusion de nouveaux emprunts avec Norgine Ventures et Harbert European Growth Capital
- Paiement des intérêts

Amélioration très substantielle de la consommation de cash avec un niveau absolu modéré pour les MedTechs comparables



Structure du capital et évolution entre juin 2017 et mai 2019



• # de titres au 30 juin 2017 : 5 601 215

• # de titres au 20 mai 2019 : 8 735 579

Informations sur l'action

- **ISIN** : FR0011464452
- **Code** : ALSGD
- **Secteur** : Dispositifs Médicaux
- **Indice principal** : Alternext All-Share
- **Marché** : Euronext Growth
- **Place** : Euronext Paris (France)
- **Eligible PEA / SRD**: Oui / Non
- **Entreprise Innovante Bpifrance**



De nouveaux investisseurs reconnus ont investi depuis l'IPO en 2013

Les 4 fonds historiques ont réduit significativement leurs positions depuis 2017



Positionnement et fondations de SpineGuard

Positionnement de la Société

Déployer et faire adopter DSG® (*Dynamic Surgical Guidance*), technologie digitale de guidage chirurgical en temps réel sans rayons X, dans un large champ d'applications allant des instruments de perçage vertébral au placement automatisé de vis pédiculaires par les robots.

Créer de la valeur pour toutes les parties prenantes en répondant parfaitement aux demandes du marché : sécurité, précision, réduction de l'exposition aux rayons-x, efficacité économique, simplicité, pertinence en ambulatoire, IA et Big data.

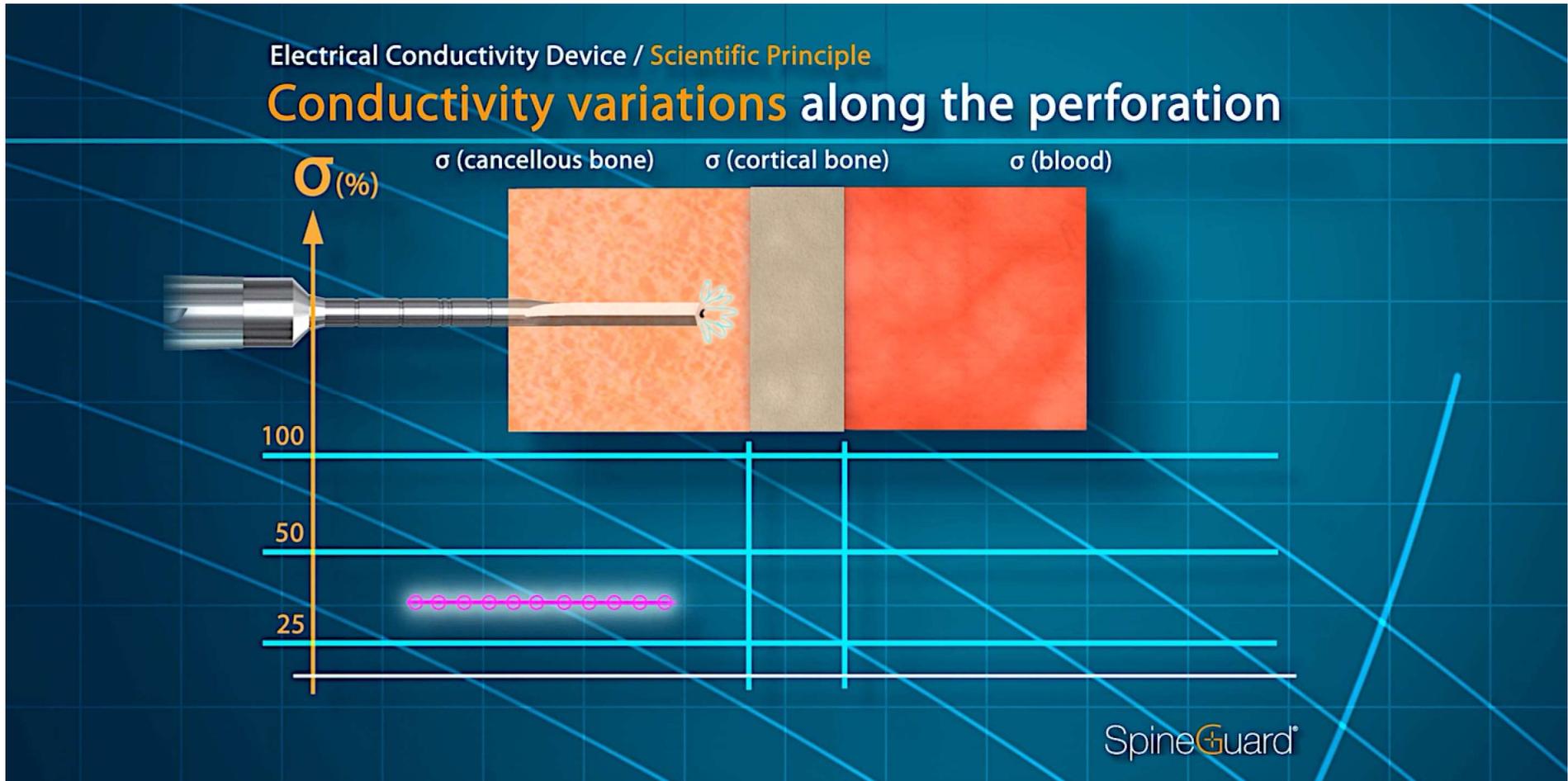
De solides fondations

- **70,000+** chirurgies sécurisées
- **14** publications cliniques dans des journaux scientifiques de référence à comité de lecture
- **Solide propriété intellectuelle** : 13 familles de brevets
- **Approuvé réglementairement** dans les principales zones géographiques : USA, Europe, Chine, Japon, Russie, Brésil, Mexico ...
- **~8M€** de C.A annuel
- **Filiale USA profitable**
- **EBITDA** proche de l'équilibre au S2-2018

SpineGuard a un positionnement unique pour changer la donne dans la chirurgie osseuse robotisée



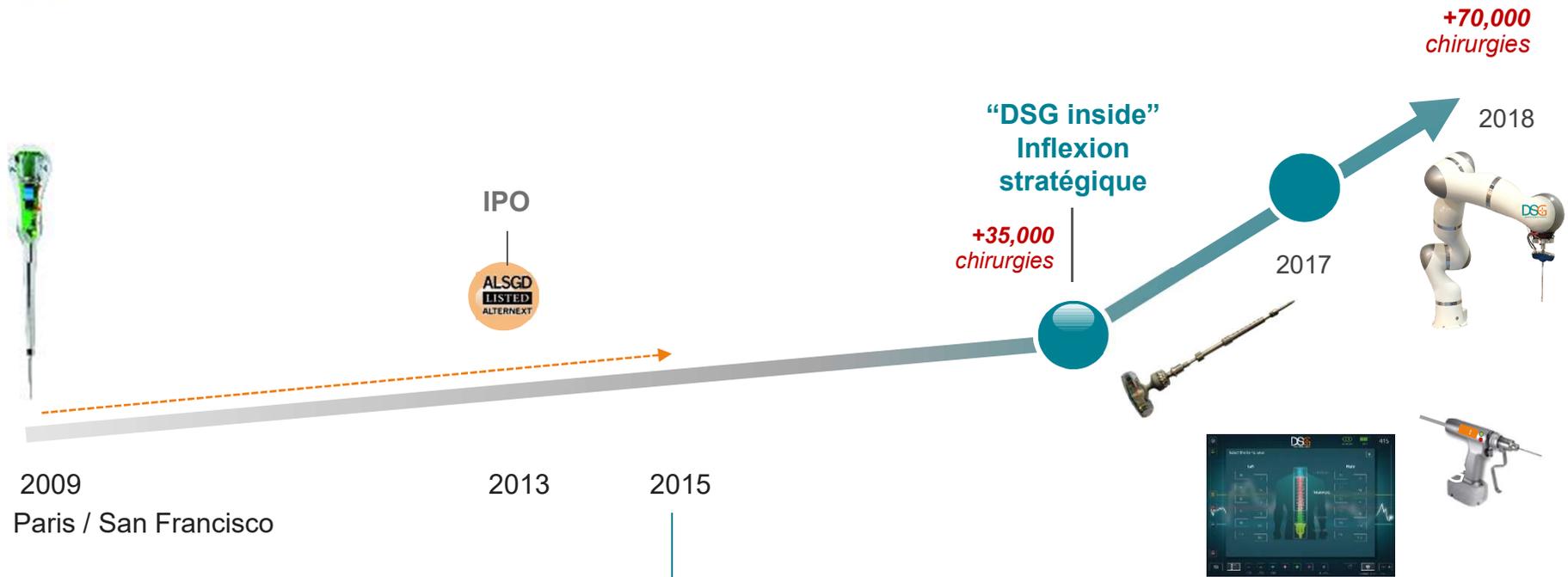
Au cœur de DSG : la mesure de la conductivité électrique



Une plateforme technologique simple et puissante démontrée cliniquement avec une solide propriété intellectuelle



Le déploiement de la technologie DSG



2009
Paris / San Francisco

2013

2015

2017

2018

- ▶ Une gamme complète de dispositifs PediGuard
- ▶ Renforcement des preuves cliniques et du réseau de chirurgiens leaders d'opinion
- ▶ Construction d'une base solide aux USA
- ▶ Approbations réglementaires dans les géographies majeures

PediGuard, instruments de perçage pour sécuriser la chirurgie du dos

Nouvelles applications & fonctionnalités Dans la colonne vertébrale et au-delà

*Très fort potentiel en robotique, analyse de données & fonctionnalités digitales
Partenariats pour la vis intelligente DSG
Licence pour l'implantologie dentaire
Démarrage en Chine*



Les axes stratégiques

1

REPOUSSER LES LIMITES DE LA ROBOTIQUE CHIRURGICALE



DSG connect

2

DÉMONTRER DAVANTAGE LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA VIS INTELLIGENTE

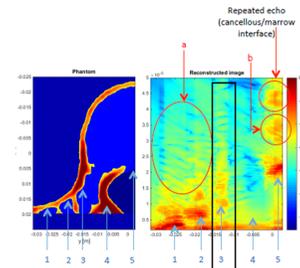


+



3

MAXIMISER LE PIPELINE GRACE AUX PARTENARIATS



4

OPTIMISER L'ACTIVITÉ HISTORIQUE



DSG connect

Déployer et établir DSG comme standard de soins



DSG et robotique : la feuille de route

Preuve de concept
démontrant la pertinence de
DSG en robotique chirurgicale

Brevet fondamental DSG
robotique

2017

Partenariat de 3 ans avec Carnot
Interfaces Université de Paris



2018

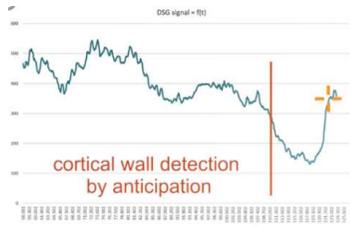
Preuve solide de l'efficacité
des capteurs **DSG** pour
automatiser la détection de
brèche

Nouveaux brevets

2019

Automatiser le
placement des **implants**
et d'autres **gestes**
chirurgicaux délicats

2020



Rendre DSG incontournable
pour la chirurgie robotisée du squelette

Les robots en chirurgie du dos : une formidable opportunité pour DSG

Medtronic / Mazor – Mazor X



J&J / BrainLab



Stryker - MAKO



La robotique suscite un fort engouement sur le marché de la chirurgie vertébrale mais les systèmes proposés n'offrent pas de boucle de sécurité

Globus– Excelcius KB Medical –AQ rate



Zimmer Biomet - Rosa



Tinavi – Ti Robot



**Les robots chirurgicaux : un marché de 10B\$ en croissance de ca. 11% par an
En orthopédie, les robots tirent le marché de 55B\$ du dispositif médical**



Les axes stratégiques

1 REPOUSSER LES LIMITES DE LA ROBOTIQUE CHIRURGICALE



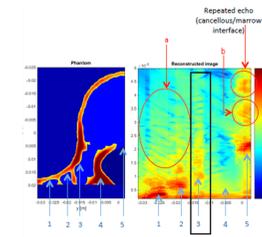
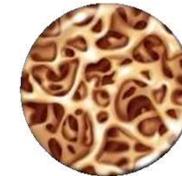
2 DÉMONTRER DAVANTAGE LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA VIS INTELLIGENTE



+



3 MAXIMISER LE PIPELINE GRACE AUX PARTENARIATS



4 OPTIMISER L'ACTIVITÉ HISTORIQUE



Déployer et établir DSG comme standard de soins



Vis intelligente DSG : la feuille de route



La vis DSG : une valeur décuplée dans le contexte de la robotique



Visualisation du signal et possibilités digitales



Carte électronique modifiée avec transmission sans fil

DSG: plus qu'un "Bip Bip" !

- ▶ Augmenter l'adoption par les chirurgiens par l'ajout du retour visuel à l'auditif
- ▶ Améliorer la différenciation os spongieux / cortical (anticipation)
- ▶ Enregistrer les données pour la protection médico-légale
- ▶ Fournir des données de recherche pour la mesure de la qualité osseuse (BQM)

Pré-lancement commercial au T4-2019 (marquage CE et approbation FDA) avec un groupe réduit de chirurgiens

DSG connect



Logiciel pour tablette

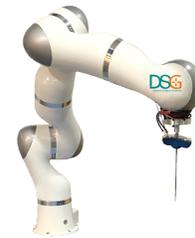


Préparer DSG pour la robotique et l'e-santé



Les axes stratégiques

1 REPOUSSER LES LIMITES DE LA ROBOTIQUE CHIRURGICALE



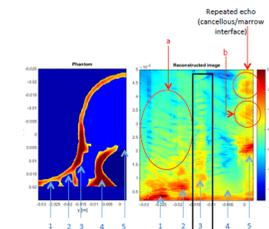
2 DÉMONTRER DAVANTAGE LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA VIS INTELLIGENTE



+



3 MAXIMISER LE PIPELINE GRACE AUX PARTENARIATS



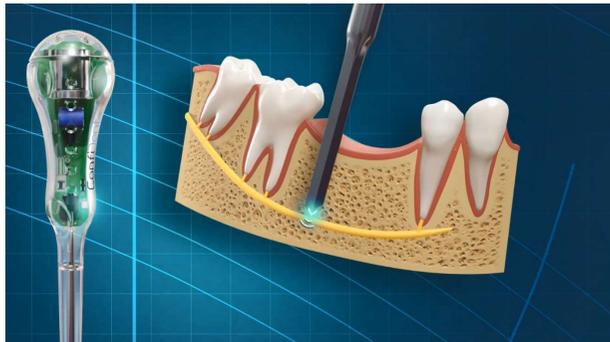
4 OPTIMISER L'ACTIVITÉ HISTORIQUE



Déployer et établir DSG comme standard de soins



DSG et implantologie dentaire : la feuille de route



Le marché accessible des implants dentaires pouvant être posés grâce à DSG est estimé à 3.7B\$ en croissance annuelle de 6%



Implantologie dentaire: 1ère application DSG hors rachis

- ✓ **License mondiale exclusive** avec Adin Group mi-2017 via sa filiale ConfiDent ABC
- ✓ **Un marché cible de 8 millions de chirurgies par an:** un modèle économique différent de celui de la colonne vertébrale

3 indications identifiées par ConfiDent :

1. Détection du sinus dans la mâchoire supérieure
2. Préservation du nerf alvéolaire dans la mâchoire inférieure
3. Evitement du globe oculaire lors de la pose d'implants zygomatiques



- ✓ **Réussite d'une étude** démontrant comment DSG permet un perçage précis dans la mâchoire supérieure en évitant une brèche du sinus
- ✓ **Marquage CE et premier C.A en 2018** via la fourniture de produits à ConfiDent ABC
- ✓ **Succès de la 1ère génération SafeGuard** pour un test de marché avec présentation et chirurgies en direct au congrès de l'IDS à Cologne mi-mars 2019
- ✓ **SpineGuard reçoit des royalties** depuis le lancement du test marché

**Une source de revenus significative et à forte marge
pour SpineGuard à moyen terme**



Deux pépites au potentiel clinique considérable



Navigation sans rayons X

- Utilisation novatrice des ultra-sons
- Compléter DSG pour offrir une solution globale de guidage en chirurgie ouverte et mini-invasive
- 100% sans radiation

2 brevets déposés

Collaboration avec un expert des ultra-sons



Mesure de la Qualité Osseuse



- Mesurer localement la densité osseuse
- Transmissions sans fil des données & visualisation du signal
- Permettre aux chirurgiens d'adapter leur stratégie opératoire in-situ

2 brevets déposés

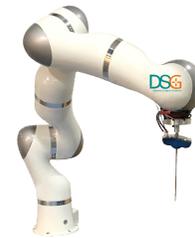
Opportunités dans la colonne vertébrale et en orthopédie générale

Recherche active de partenariats pour financer ces projets R&D
Les technologies digitales résultantes pourront compléter les plateformes robotisées



Les axes stratégiques

1 REPOUSSER LES LIMITES DE LA ROBOTIQUE CHIRURGICALE



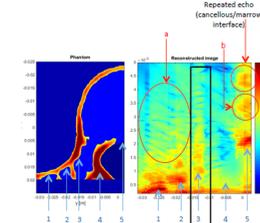
2 DÉMONTRER DAVANTAGE LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA VIS INTELLIGENTE



+



3 MAXIMISER LE PIPELINE GRACE AUX PARTENARIATS



4 OPTIMISER L'ACTIVITÉ HISTORIQUE



Déployer et établir DSG comme standard de soins

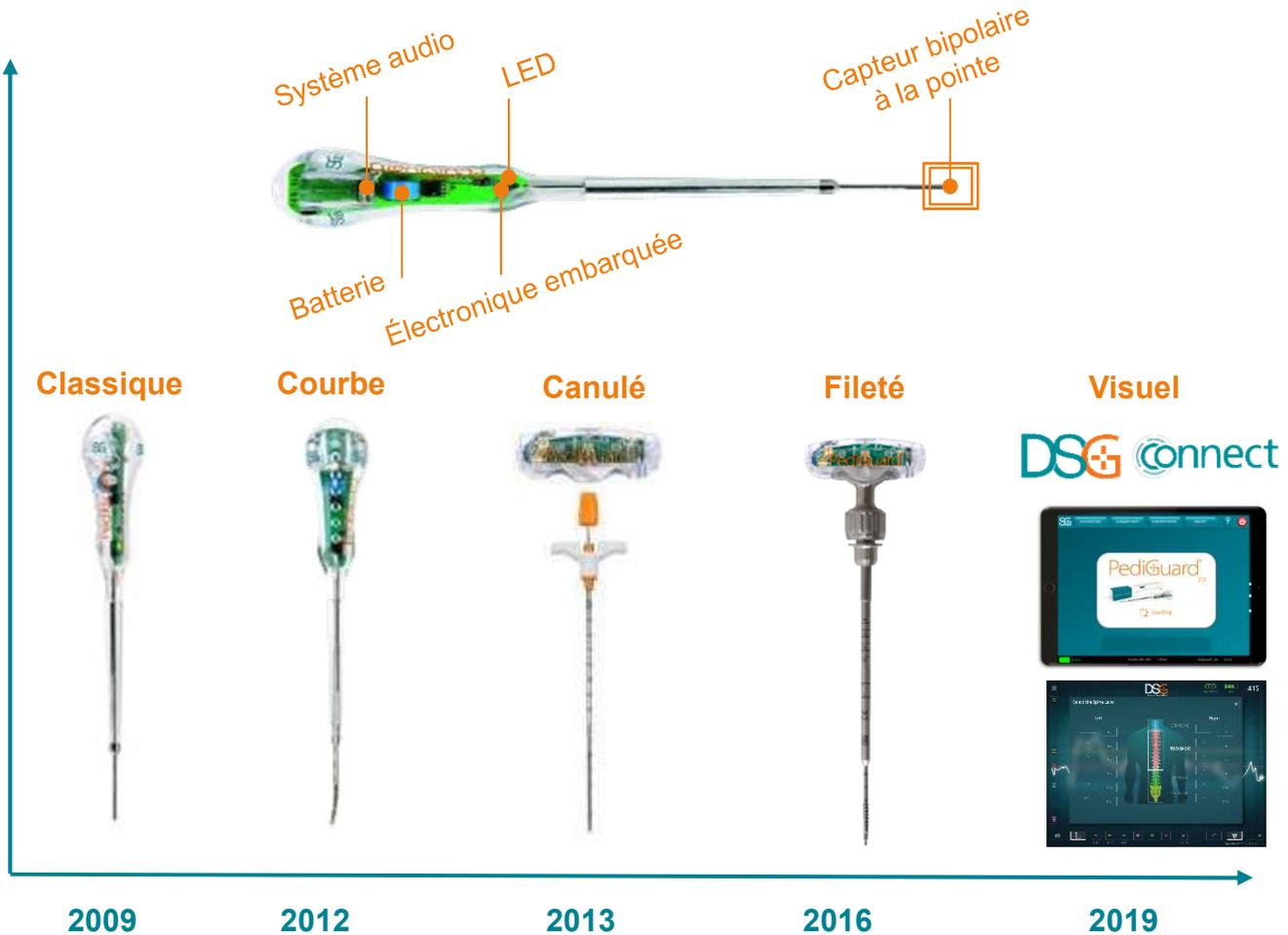


PediGuard: instruments de perçage munis du capteur DSG pour la colonne vertébrale et à usage unique

Cervical



Thoraco
Lombaire

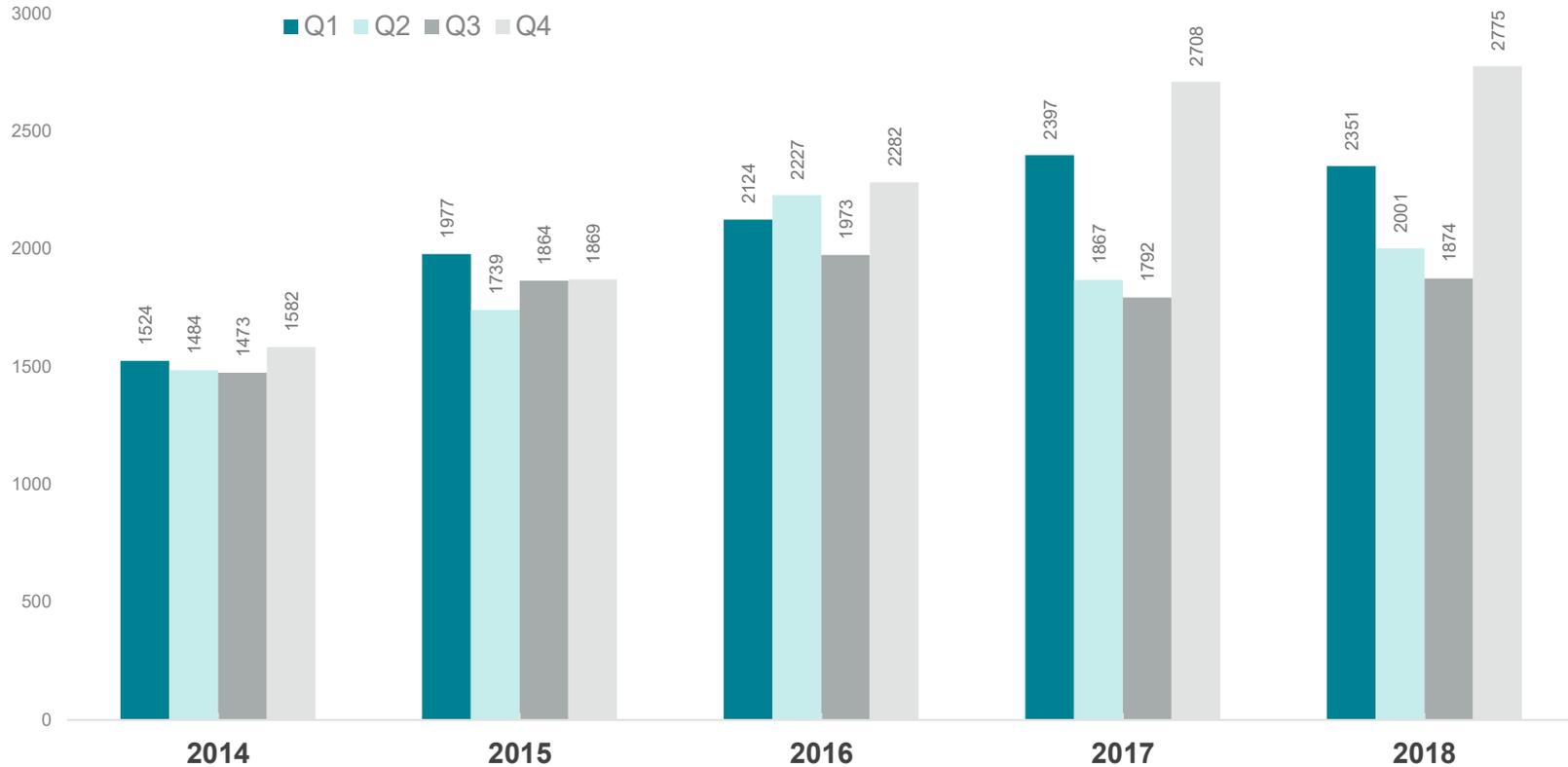


Des formes variées pour les chirurgies de l'adulte & de l'enfant, ouvertes ou mini-invasives, quel que soit le niveau opéré



Adoption : 2018 record *historique* + de 9,000 unités DSG vendues

Unités vendues par trimestre



Unités vendues (cumul en milliers)

35,8



43,3



51,9



60,7



c.70.0

La technologie est validée par plus de 70 000 chirurgies réalisées



Le modèle économique et la stratégie commerciale

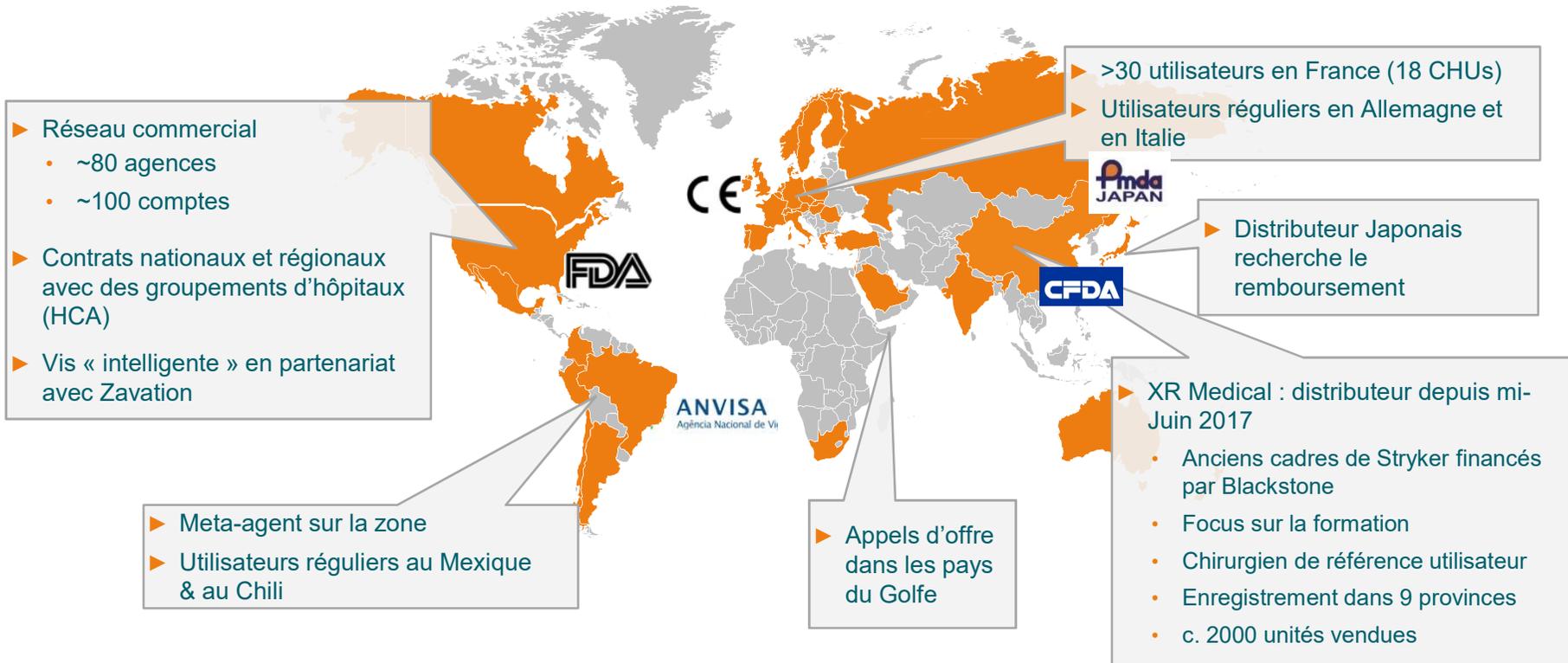
- Priorités :**
- ✓ USA & France: nos 2 marchés en direct – **85% du C.A**
 - ✓ Moyen-Orient
 - ✓ Chine

Filiale américaine qui facture aux hôpitaux et anime un réseau d'agents indépendants

- Dirigée par un cadre reconnu de l'industrie
- 6 employés, 3 sur le terrain

Siège Parisien qui facture des distributeurs nationaux et produit les outils de marketing

- 3 employés
- 2 meta-agents (Moyen-Orient & Amérique Latine)



**Optimiser l'activité historique
pour pouvoir poursuivre notre stratégie d'innovation**



Perspectives 2019

- ▶ Preuve scientifique et alliances stratégiques en robotique
- ▶ DSG Connect : pré-lancement commercial
- ▶ Vis DSG : croissance USA, abstracts cliniques et nouveaux partenaires
- ▶ Test de marché positif en dentaire avec ConfiDent ABC
- ▶ Recherche de partenariats pour les ultrasons et la mesure de la qualité de l'os (BQM)



Rapport du Commissaire aux Comptes



Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 23 mai 2019



**Résolutions proposées
à l'Assemblée Générale Ordinaire**



Résolution 1

▶ APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

- *Approbation des comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018 tels que présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports,*
- *Approuve les dépenses relevant de l'article 39-4 du Code général des impôts d'un montant de 2028 euros,*
- *Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, quitus de leur gestion au Conseil d'administration, au Directeur général.*



Résolution 2

- ▶ **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**
 - *Les comptes sociaux font apparaître une perte de 2.116.194 euros,*
 - *Proposition de l'affecter en totalité au compte « Report à nouveau »,*
 - *Constatation qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.*



Résolution 3

▶ **APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

- *Les comptes consolidés font ressortir une perte d'un montant égal à 2.334.219 euros*



Résolution 4

- ▶ **APPROBATION DES CONVENTIONS VISÉES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

- *Connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce et statuant sur ce rapport,*
- *Approbation des termes de ce rapport et des conventions qui y sont décrites.*



Résolution 5

► FIXATION DES JETONS DE PRÉSENCE

- *Au titre de l'exercice 2019, le montant des jetons de présence à allouer globalement aux administrateurs, est de 115.000 euros (à charge pour le Conseil d'administration de les répartir).*



Résolution 6

- ▶ **AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'OPÉRER SUR LES PROPRES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**
 - *En vue notamment de permettre (i) l'animation et la liquidité des titres de la société par l'intermédiaire d'un prestataire de services et (ii) la remise des actions dans le cadre des plans d'attribution d'options d'achat ou des souscriptions d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites*
 - *Dans la limite de 10% du capital social*
 - *Au prix maximum de 30 euros par action (hors frais et commission)*



Résolutions proposées

à l'Assemblée Générale Extraordinaire



Résolution 7

- ▶ **DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE RÉDUCTION DE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION DES ACTIONS AUTO-DÉTENUES**
 - *Dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital*
 - *Par période de 24 mois*
 - *Délégation valable pendant une durée de 18 mois*



Résolution 8

- ▶ **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS, DE TITRES DE CAPITAL DONNANT ACCÈS À D'AUTRES TITRES DE CAPITAL OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS À DES TITRES DE CAPITAL, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR VOIE D'OFFRE AU PUBLIC**
 - *Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 1.500.000 euros*
 - *Supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires*
 - *Le prix d'émission des actions devra être fixé dans une fourchette comprise entre 70% et 300% de la moyenne pondérée des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission*
 - *Délégation valable pendant une durée de 26 mois*



Résolution 9

- ▶ **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS, DE TITRES DE CAPITAL DONNANT ACCÈS À D'AUTRES TITRES DE CAPITAL OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS À DES TITRES DE CAPITAL, AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION.**

- *Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 1.500.000 euros*
- *Maintenir le droit préférentiel de souscription des actionnaires*
- *Délégation valable pendant une durée de 26 mois*



Résolution 10

- ▶ **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL PAR INCORPORATION DE PRIMES, RÉSERVES, BÉNÉFICES OU AUTRES**
- *Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 1.500.000 euros*
- *Délégation valable 26 mois*



Résolution 11

- ▶ **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS, DE TITRES DE CAPITAL DONNANT ACCÈS À D'AUTRES TITRES DE CAPITAL OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS À DES TITRES DE CAPITAL, RÉSERVÉE À UNE CATÉGORIE D'INVESTISSEURS AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION AU PROFIT DE CES DERNIERS**
 - *Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 1.500.000 euros*
 - *Le prix d'émission des actions devra être fixé dans une fourchette comprise entre 70% et 300% de la moyenne pondérée des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission*
 - *Délégation valable 18 mois*



Résolution 12

- ▶ **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL, DANS LA LIMITE DE 20% DU CAPITAL SOCIAL PAR AN, PAR ÉMISSION D' ACTIONS, DE TITRES DE CAPITAL DONNANT ACCÈS À D'AUTRES TITRES DE CAPITAL OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS À DES TITRES DE CAPITAL, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR VOIE D'OFFRE À DES INVESTISSEURS QUALIFIÉS OU À UN CERCLE RESTREINT D'INVESTISSEURS AU SENS DU PARAGRAPHE II DE L'ARTICLE L. 411-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER (PLACEMENT PRIVÉ)**
- *Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 1.500.000 euros*
 - *Le prix d'émission des actions devra être fixé dans une fourchette comprise entre 70% et 300% de la moyenne pondérée des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission*
 - *Délégation valable 26 mois*



Résolution 13

- ▶ **DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, À L'EFFET D'AUGMENTER LE NOMBRE DE TITRES À ÉMETTRE EN CAS D'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC OU SANS DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION**
- *Clause d'extension (conforme aux pratiques de marché) en cas de demandes excédentaires : dans les trente jours de la clôture de la souscription et dans la limite de 15% de l'émission initiale*
- *Durée de validité de 26 mois*



Résolution 14

- ▶ **AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE CONSENTIR DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D' ACTIONS (LES « OPTIONS ») AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES AU PROFIT D'UNE CATÉGORIE DE PERSONNES**
- *Nombre maximum d'options émises permet de souscrire au maximum à 200.000 actions ordinaires*
- *Chaque option donnera le droit de souscrire à une action ordinaire*
- *Les options auront une durée de validité de 10 ans*
- *Décide que l'augmentation du capital maximale pouvant résulter de l'exercice de l'intégralité des Options s'élève à 40.000 euros par émission de 200.000 actions ordinaires nouvelles*
- *Délégation valable 38 mois*



Résolution 15

▶ **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'ÉMETTRE ET D'ATTRIBUER DES BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES (LES « BONS ») AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION AU PROFIT D'UNE CATÉGORIE DE PERSONNES**

- *Nombre maximum de bons émis permet de souscrire au maximum à 200.000 actions ordinaires*
- *Le prix souscription sera au moins égal à 5% du prix souscription de l'action, le prix d'exercice devra être au moins égal à 95% de la moyenne des prix de ventes d'une action de la société à la clôture du marché au cours des 20 jours de bourses précédant l'attribution*
- *Les bons auront une durée de validité de 10 ans*
- *Décide que l'augmentation du capital maximale pouvant résulter de l'exercice de l'intégralité des bons s'élève à 40.000 euros par émission de 200.000 actions ordinaires nouvelles*
- *Délégation valable 18 mois*



Résolution 16

- ▶ **AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE PROCÉDER À L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS (LES « AGA »), EXISTANTES OU À ÉMETTRE, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES AU PROFIT D'UNE CATÉGORIE DE PERSONNES**

- *Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées gratuitement fixé à 200.000 actions ordinaires*

- *Délégation valable 38 mois*



Résolution 17

- ▶ **DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION AU PROFIT DE CES DERNIERS**

- *Un montant maximum de 22.000 euros par émission d'un maximum de 110.000 actions ordinaires ou de titres financiers donnant accès au capital de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise*

- *Supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires*

- *Délégation valable pendant une durée de 18 mois*



Résolution 18

► Pouvoirs pour les formalités

- *Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir formalités de publicité légale et autres qu'il appartiendra.*